

[Organisation](#)[Mission](#)[Organigramme](#)[Structure organisationnelle](#)[Commissaire
au développement durable](#)[Plan stratégique](#)[Plan de développement durable](#)[Audit législatif](#)[Lois](#)[Gestion intégrée des risques](#)[150 ans d'histoire](#)

Audit législatif

L'audit législatif comporte, dans la mesure jugée appropriée par le Vérificateur général, l'audit financier, l'audit de la conformité des opérations avec les lois, les règlements, les énoncés de politique et les directives ainsi que l'audit de performance. Ce dernier inclut les audits particuliers effectués à la demande du gouvernement ou du Conseil du trésor.

Les **principales entités du champ de compétence du Vérificateur général**  sont les organismes publics et les organismes du gouvernement au sens de la [Loi sur le vérificateur général](#) .

En matière d'audit financier, ce champ de compétence s'étend à tous les fonds et autres biens publics du gouvernement et de ses organismes, ce qui représente près de 300 entités. En ce qui a trait à l'audit de performance, il inclut, outre les entités mentionnées ci-dessus, tous les organismes publics et gouvernementaux qui ne produisent pas d'états financiers distincts. S'y ajoutent les bénéficiaires de subventions versées par ces organismes, comme ceux du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que ceux du réseau de l'éducation.

Certaines entités peuvent, en vertu de leur loi constitutive, confier l'audit de leurs livres et comptes à des cabinets de comptables professionnels agréés. Dans de tels cas, le Vérificateur général exerce un droit de regard. Ce droit lui permet d'examiner les dossiers de l'auditeur externe et de demander des travaux supplémentaires, s'il y a lieu. Il lui donne aussi la possibilité d'informer l'Assemblée nationale de toute situation qu'il juge à propos.

Audit financier**Audit de performance****Audit de l'utilisation des subventions****Audit particulier ou enquête****Application des recommandations**[Salle de presse](#)[Nous joindre](#)[English](#)**Québec**

575, rue Jacques-Parizeau, bureau 300
Québec (Québec) G1R 2G4

418 691-5900

Montréal

770, rue Sherbrooke Ouest,
bureau 1920
Montréal (Québec) H3A 1G1

514 873-4184

[Accès à l'information](#) [Politique de confidentialité](#) [Propriété intellectuelle](#) [Politique d'accessibilité](#) [Nétiquette](#)

© 2019 Vérificateur général du Québec